

Au Conseil d'Administration
Association Marocaine Solidarité Sans
Frontières/Micro-Crédit (AMSSF/MC)
1, rue Abi Dar El Ghoufari
Quartier Prince Héritier 1er étage
FES – MAROC

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Association Marocaine Solidarité Sans Frontières/Micro-Crédit (AMSSF/MC), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de fonds associatifs de KMAD 19 814 dont un bénéfice net de l'exercice de KMAD 748.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et

le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Marocaine Solidarité Sans Frontières/Micro-Crédit (AMSSF/MC) au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

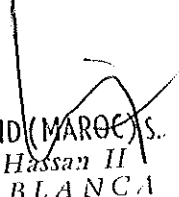
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale annuelle avec les états de synthèse de l'AMSSF/MC.

Casablanca, le 20 mai 2011

Coopers & Lybrand (Maroc) S.A.

Abdelaziz ALMECHATT

Associé


COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A.
83, Avenue Hassan II
20 000 CASABLANCA
Tél: 022 95.38.70 - Fax: 022 39.35.51
R. C. de Casablanca N° 75.741

BILAN

en milliers de DH

	en milliers de DH	
	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF		
1. Valeurs en caisse, banques, valeurs à l'encaissement	1 333	3 908
2. Placement de fonds	15 568	21 936
3. Créances sur la clientèle	51 935	47 612
. Crédit pour la micro-entreprise	42 244	40 896
. Crédits pour l'habitat social	4 747	3 481
. Crédits pour l'équipement	-	-
. Autres crédits	4 944	3 235
4. Titres de placement	-	-
5. Autres actifs	3 565	2 787
6. Immobilisations incorporelles nettes	329	494
7. Immobilisations corporelles nettes	1 558	1 839
Total actif	74 288	78 575
Passif		
1. Banques créditeurs, Crédit de trésorerie	4 576	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	47 579	55 554
3. Autres passifs	2 314	2 043
4. Provisions pour risques et charges	4	29
5. Fonds dédiés et fonds de garantie	-	3
6. Fonds associatifs	19 814	20 946
* Autres fonds associatifs	3 682	5 523
. Fonds associatifs avec droit de reprise	3 682	5 523
. Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
. Provisions réglementées		
. Droits des propriétaires (Prêt à usage)		
* Fonds propres	16 132	15 423
. Fonds associatifs sans droit de reprise	8 332	8 371
. Ecart de réévaluation		
. Report à nouveau	7 052	6 973
. Excédent / Insuffisance de l'exercice	748	79
Total passif	74 288	78 575

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de DH	
	31/12/2010	31/12/2009
I. PRODUITS D'EXPLOITATION DE MICRO-CREDIT	21 849	19 776
Produits sur opérations de placement de trésorerie	812	945
Produits sur opérations avec la clientèle	21 037	18 832
Produits sur opérations sur titres	-	-
II. CHARGES D'EXPLOITATION DE MICRO-CREDIT	3 058	3 377
Charges d'intérêts et de commissions bancaires	3 058	3 377
Charges sur opérations sur titres de placements	-	-
III. PRODUIT NET D'EXPLOITATION DE MICRO-CREDIT (I-II)	18 791	16 400
Autres produits d'exploitation hors micro-crédit	208	562
Autres charges d'exploitation hors micro-crédit	80	95
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	13 984	13 172
. Charges du personnel	10 069	9 166
. Charges externes	2 822	2 907
. Impôts et taxes	149	132
. Autres charges générales d'exploitation	303	283
. Dotations aux amortissements des immobilisations corpo. et incorp.	641	684
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	6 601	9 081
. Dotations aux provisions pour dépréciations des créances en souffrance	2 365	5 220
. Pertes sur créances irrécouvrables	4 232	3 832
. Dotations aux autres provisions	4	29
VI. REPRISE DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 411	5 290
. Reprises sur provisions pour dépréciation des créances en souffrance	1 567	4 090
. Récupérations sur créances amorties	802	535
. Reprises sur autres provisions	42	666
VII. RESULTAT COURANT (III-IV+V)	745	- 96
+ Produits non courants	16	235
- Charges non courantes	13	60
VIII. RESULTAT NON COURANT	3	175
+ Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
IX. EXCEDENT/INSUFFISANCE AVANT IMPOT	748	79
IX. Impôt sur les résultats	-	-
IX. EXCEDENT/INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	748	79

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

FLUX	31/12/2010	31/12/2009
+ Produit d'exploitation de micro-crédit perçus	21 059	18 907
+ Récupération sur créances amorties	802	535
+ Autres produits d'exploitation perçus hors micro-crédit	58	465
- Charges d'exploitation de micro-crédit versées	15 777	15 797
- Autres charges d'exploitation versées hors micro-crédit	80	95
- Charges générales d'exploitation versées	307	275
-	-	-
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	5 755	3 741
Variation de :		
+/- Créances sur la clientèle	- 9 367	- 8 939
+/- Placement de fonds	6 366	- 5 617
+/- Titres de placement		
+/- Autres actifs	57	90
+/- Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	- 9 768	- 6 660
+/- Autres passifs	4 576	- 544
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 8 136	- 21 669
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	- 2 381	- 17 928
+ Produits de cession des d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
- Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	194	233
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 194	- 233
+ Fonds dédiés et fonds de garantie perçus		
+ Fonds associatifs perçus		
- Remboursements de fonds associatifs		
- Utilisation des fonds dédiés et fonds de garantie		29
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		- 29
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	- 2 575	- 18 190
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 908	22 098
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 333	3 908